



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **CAMPAGNE EUROPEENNE 2010 SUR LA PRISE EN COMPTE DES RISQUES LIES AUX AGENTS CHIMIQUES DANGEREUX POUR LA SANTE ET LA SECURITE DES SALARIES**

En 2010, dans le cadre d'une initiative européenne, une campagne d'information et de contrôle sur les risques d'exposition des salariés aux agents chimiques dangereux, centrée sur les petits et moyens établissements sera conduite conjointement par les ministères chargés du travail et de l'agriculture, la Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS) et la Caisse centrale de la mutualité sociale agricole (CCMSA) avec le soutien technique de l'Institut national de recherche en sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS).

La campagne de contrôle va être menée dans les secteurs des entreprises de propreté et de la réparation de véhicules entre septembre et décembre 2010.

Cette initiative a pour objectif, à la fois, de dresser un bilan de l'application des obligations réglementaires sur l'utilisation des agents chimiques dangereux et d'améliorer les conditions de travail des salariés, contribuant ainsi à réduire les maladies professionnelles et les accidents du travail.

Une campagne d'information vient de débuter. Elle vise tous les acteurs susceptibles d'être concernés par cette opération : employeurs, salariés, préventeurs, établissements de formation des jeunes, chambres consulaires, ....

Des informations et des supports de communication adaptés à chacun des secteurs d'activités seront, notamment, mis à disposition sur le site [www.travailler-mieux.gouv.fr](http://www.travailler-mieux.gouv.fr) et [www.inrs.fr](http://www.inrs.fr).